

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 23 Juin 2016 - 20h

- Désignation d'un secrétaire de séance.

- Communications de Mr le Maire :

- Les récentes inondations au Hameau du Corbeau et au Chemin Noir ne sont pas liées à un défaut d'entretien des cours d'eau (becque du Corbeau) et des avaloirs ; mais au caractère exceptionnel et du jamais vu depuis plus de 100 ans : 89,6mm de pluie tombée en 5 heures sur la station météorologique de Marquette. La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.
- La loi sur l'eau interdit dorénavant la création d'un bassin de rétention entre Lompret et Verlinghem mais autorise des zones d'extension des crues.
- La nouvelle application smartphone « Verlinghem », disponible sur mobile « Android » et bientôt sur « Apple », est liée au site internet de la commune qui a été enrichi de 2 nouvelles rubriques : Covoiturage et Emploi.

- Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2016.

- **Compte-rendu des décisions prises en application des articles L2122.22 et L2122.23 du C.G.C.T « Délégations au Maire »** : Remboursement d'un sinistre rue Messines (5052€) - Dégrèvement de taxe foncière pour le Presbytère (741€) - Contrat de prestation de service pour les CLSH 2016 à 2018 : Augmentation de la capacité d'accueil des CLSH (60 places en août et aux vacances de Toussaint - 80 places du 22/08/2016 au 26/08/2016).

Ordre du Jour :

- 1- Acte constitutif d'une régie de recettes « Services Périscolaires » à compter du 1^{er} août 2016. La régie existante pour l'encaissement des droits cantine, garderie, étude surveillée est étendue aux activités périscolaires (TAP).
- 2- Fixation de la participation des familles aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à compter du 1^{er} août 2016 : +1,5% par rapport aux tarifs 2015.

Droits d'inscription par TAP de 3 heures en fonction du Quotient Familial mensuel	
Inférieur à 780€	1,12€
De 781€ à 1220€	1,67€
Supérieur à 1220€	2,23€
Elève extérieur à Verlinghem	2,54€

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 23 Juin 2016 - 20h

- Inscription par cycle [1-Entre les vacances d'été et les vacances de Toussaint. 2-Entre les vacances de Toussaint et les vacances de Noël. 3- Entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver. 4- Entre les vacances de Février et les vacances de printemps. 5- Entre les vacances de Pâques et les vacances d'été] ; mais en plus, possibilité d'inscription sur l'ensemble de l'année scolaire.

3- Fixation des tarifs des repas au restaurant municipal à compter du 1^{er} août 2016 : +1,5% par rapport aux tarifs 2015.

- 3,70€ pour les élèves domiciliés à Verlinghem et le Personnel communal [et 2,22€ pour les enfants bénéficiaires d'un PAI Plan d'Accueil Individualisé en raison d'allergie(s) alimentaire(s)].
- 4,64€ pour les élèves extérieurs à Verlinghem et le Personnel enseignant (et 2,78€ pour les enfants bénéficiaires d'un PAI Plan d'Accueil Individualisé en raison d'allergie(s) alimentaire(s)).
- A noter en 2015 : 27095 repas servis à 5,77€ pour un coût de 156338€.

Nb : Non prise en compte du Quotient Familial dans la grille des tarifs des repas.

4- Fixation de la participation des familles à la garderie périscolaire de l'école Gutenberg à compter du 1^{er} août 2016 : +1,5% par rapport aux tarifs 2015.

- 1,18€ la $\frac{1}{2}$ heure (1,16€ en 2015). Toute $\frac{1}{2}$ heure commencée est due.
- Garderie le matin, du Lundi au Vendredi : de 7h30 à 9h00.
- Garderie le Mercredi midi : de 12h00 à 13h00.
- Garderie le soir, du Lundi au Vendredi sauf le Mercredi : de 16h30 à 18h30.

5- Fixation de la participation des familles à l'étude surveillée de l'école Gutenberg à compter du 1^{er} août 2016 : +1,5% par rapport aux tarifs 2015.

- 1,61€/heure (1,59€ en 2015).
- Pas d'étude surveillée le Mercredi ni le Jeudi soir (TAP).

6- Réforme des rythmes scolaires - Mise en œuvre d'une coopération avec la commune de Lambersart pour l'organisation et l'encadrement des TAP. Depuis 2014, les enfants et parents sont satisfaits de la mise à disposition d'animateurs, le jeudi après-midi, par la commune de Lambersart ; d'où le renouvellement de coopération avec cette commune.

7- Réforme des rythmes scolaires - Approbation du Projet Educatif Territorial ([PEDT](#)) qui permet de bénéficier des aides financières de l'Etat et de la CAF.

8- Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) - Autorisation donnée à Mr le Maire pour la signature d'une convention avec la commune de Lompret pour l'accueil d'enfants Lomprétois aux CLSH du mois d'août de chaque année. Moyennant une

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 23 Juin 2016 - 20h

participation financière de la commune de Lompret, Verlinghem met à disposition 10 places pour Lompret (plus si places disponibles après l'inscription des familles de Verlinghem).

- 9- Demande de subvention, au titre de la réserve parlementaire, pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité et les travaux de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la Mairie : 2000€.
- 10- Projet de création d'un terrain de football synthétique et demande de subvention à la MEL (Métropole Européenne de Lille) au titre du plan de soutien aux équipements sportifs.
- Un terrain de foot synthétique était demandé depuis de nombreuses années par les adhérents du club (250 licenciés actuellement) ; et les demandes de mutualisation avec Lambersart n'ont jamais abouti à cause des créneaux de disponibilité impossibles pour le club.
 - 40% des dépenses sont éligibles au Fonds de Concours de la MEL qui a reçu en 2016 de nombreuses demandes d'autres communes.
 - Le projet du club de foot est le plus avancé par rapport aux autres clubs.
 - La création d'un terrain de foot synthétique étant dans le programme 2014 de la Majorité municipale, la demande de subvention est formulée pour 2017.
 - Le terrain synthétique serait installé sur le terrain d'entraînement actuel (terrain du fonds) qui est insuffisamment drainé ; et qui serait également disponible pour les activités périscolaires (TAP) et les CLSH.
 - La commune de Lompret soutiendra notre projet auprès de la MEL.
- 11- Lancement des procédures de marchés publics et de consultation pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité et les travaux de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la Mairie. La procédure d'appel d'offres sera lancée fin 2016.
- 12- Demande de subvention, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2017), pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité et les travaux de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la Mairie.
- 13- Demande de subvention au Département du Nord, au titre des dispositifs de soutien du Département aux projets communaux et intercommunaux en matière de développement et d'aménagement des territoires et de voirie, pour les travaux de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la Mairie. Une prochaine délibération devrait porter sur un prêt à taux 0 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 23 Juin 2016 - 20h

- 14- Subvention au Tennis Club de Verlinghem : 50% d'un nouvel équipement d'accès au club, soit 3000€ (subvention de 2000€ sur 2016 et 1000€ à prévoir sur 2017).
- 15- Adhésion au groupement de commandes « Registres et Restauration de documents d'archives » du Centre de Gestion de la [Fonction Publique Territoriale du Nord](#).
- 16- Fête communale - Prise en charge financière du 29 juin 2016 au 13 juillet 2016. Prise en charge des frais de branchement et des consommations électriques des forains; et 2 tickets de manège /enfant scolarisé à Verlinghem (distribution dans les écoles) et aux Verlinghemmois scolarisés dans des écoles maternelles et primaires extérieures (distribution en Mairie).
- 17- Indemnités de responsabilité des Régisseurs d'avances et de recettes : en contrepartie des risques.
- 18- Evolution du statut d'un agent technique existant.
- 19- Soutien au commerce de proximité - Cessation d'activité du magasin PROXY au 5 bis rue du Chêneau à Verlinghem.
 - La commune souhaite, au centre du village, le maintien du commerce alimentaire existant avec un point de distribution de pains et une extension des heures d'ouverture.
 - Il s'agit d'une délibération de principe pour donner la possibilité d'aider à la reprise de l'activité commerciale avec Carrefour et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Lille.
 - Pour faciliter le financement des réinvestissements de modernisation à effectuer et la reprise du fonds de commerce par un repreneur (déjà plusieurs candidats verlinghemmois), la commune pourrait se porter acquéreuse des murs (commerce au RdC et habitation à l'étage - 390 k€) qu'elle mettrait en location.
 - Le projet de marché (le vendredi de 16h à 20h à partir de septembre) est toujours en recherche de commerçants ; et devrait contribuer au développement du commerce local.
- 20- Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ([SDCI](#)) - Avis sur le projet de périmètre de la future métropole qui résultera de la fusion de la MEL et de la [Communauté de Communes des Weppes](#). Avis favorable. L'extension de la MEL va nécessiter une réélection de l'ensemble de l'exécutif courant janvier 2017.
- 21- Avis sur la modification des statuts du SIVOM Alliance Nord Ouest : suite à l'arrivée de nouvelles communes.
- 22- Jury criminel - Constitution préparatoire communale de la liste 2017 des jurés par tirage au sort à partir de la liste générale des électeurs de Verlinghem.

Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 23 Juin 2016 - 20h

Questions diverses.

- Le portacabine occupé par MAISONNEUVE, rue de Messines face aux mares de l'Orée du Bois, a fait l'objet d'une demande acceptée.